

la contribution américaine était de 69 % et celle du Japon de 3,3 %.

De ce montant total, environ 5 % aurait été investi dans le secteur de l'agro-alimentaire principalement dans la transformation des légumes et dans la préparation de la viande. La part de la CE dans ces investissements était du même ordre que son pourcentage global, soit 21 %; ces investissements étaient principalement dirigés vers la transformation des légumes et provenaient du Royaume-Uni.

En ce qui concerne les investissements canadiens à l'étranger, la situation est à peu près la même, du moins lorsque l'on considère les investissements totaux. En 1988, les investissements canadiens totaux à l'étranger s'élevaient à 61 milliards de dollars : 70 % de ce montant était dirigé vers les États-Unis, 15 % vers la CE et 15 % vers d'autres pays. Des investissements totaux à l'étranger, 7 % allaient au secteur agro-alimentaire, les deux tiers aux États-Unis et le tiers à la CE. Les investissements canadiens dans l'agro-alimentaire représentaient 18 % des investissements totaux dans la CE; ces investissements étaient principalement orientés dans le secteur des boissons et au Royaume-Uni.

Ainsi, que ce soit en termes d'exportations et d'importations, ou que ce soit en termes d'investissements, le secteur canadien des industries des aliments ne semble pas orienté vers le marché de la CE. Et il en est à peu près de même des industries européennes vers le marché canadien. Le Canada exporte principalement des produits spécifiques (abats, pommes de terre de semence, sirop d'érable, etc.), alors que la CE entre sur le marché canadien avec des produits de luxe à consommation limitée (vin, cognac, fromages fins, biscuits, etc.). De plus, les investissements européens au Canada sont relativement faibles et se limitent pour l'instant au secteur de la transformation des légumes, alors que les investissements canadiens dans la CE sont faibles et ne sont le fait, à toutes fins pratiques, que de grandes distilleries et de grandes brasseries (McCain fait exception à cette règle). En somme, le Canada et la CE n'ont pas de contact très étroit dans le secteur de l'agro-alimentaire. Et à ce sujet, l'enquête que nous avons menée parmi les entreprises canadiennes est révélatrice. À quelques exceptions près, la plupart des entreprises canadiennes du secteur agro-alimentaire qui envisagent de faire des affaires à l'extérieur du Canada donnent priorité aux marchés américain et asiatique.